POIX DU NORD

Bulletin d'informations municipales

Avril 2017

Madame, Monsieur,

Avant tout, un instant de recueillement et de mémoire pour Maurice TAQUET qui fut notre Maire de 1983 à 1989 et vient de nous quitter.

Nous nous connaissions bien. Je salue au nom du Conseil Municipal, de notre C.C.A.S. un homme passionné pour sa commune, un homme aussi de caractère, généreux à qui nous devons des réalisations majeures : salle des sports, salle Joséphine Bataille, statue Talma, jardin de Burgbrohl…
et aussi très engagé dans la vie associative et féru de l'histoire de notre commune à laquelle il consacra un livre et un recueil remarquable de cartes postales.

2017, une année importante pour notre démocratie et une année charnière pour la vie locale !

Je suis **Maire** et non chroniqueur d'une vie politique nationale qui souvent m'interpelle et, parfois, me désole tant le débat sur le fond est mis dans l'ombre par les faits divers, voire délits de certains.

Pour ma part, ma position est claire : je ferai respecter toutes les directives en matière de propagande électorale et d'organisation des élections mais je ne m'engage en aucune façon dans le débat national. Je n'ai parrainé aucun candidat.

Je rappelle que les élections se dérouleront :

- **Pour les présidentielles** : les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 (8 h - 19 h)
- **Pour les législatives** : les dimanches 11 et 18 juin 2017 (horaire non encore communiqué)

Notre élection municipale, en 2014, s'est faite sur deux listes sans étiquette que seule l'autorité administrative a qualifié de « divers droite » ou « divers gauche ». J'avais la conviction et j'ai maintenant la preuve que l'union des compétences dépasse largement, au niveau local, des positionnements politiques ou idéologiques.

Vous avez et j'ai des opinions politiques mais le cadre local doit s'appuyer avant tout sur des volontés et des compétences mises au service de la commune qui est elle-même ébranlée et même remise en cause par certains.

Si des transferts de compétence au niveau de la Communauté de Communes se justifient et permettent des économies d'échelle et une vision plus globale, les contraintes financières et encore pire l'incertitude du devenir de nos financements, tant par les dotations que par les subventions, nous empêchent de mener à bien des projets d'investissement essentiels pour les années à venir.

Que les futurs nouveaux élus nationaux en aient bien conscience !

Année charnière pour notre équipe municipale car nous voilà à mi-mandat. Vous et moi, nous nous connaissons de mieux en mieux et vous savez que je suis toujours disponible pour vous rencontrer et ouvert au dialogue mais j'ai aussi le devoir de tout mettre en œuvre pour **notre sécurité et l'amélioration de notre cadre de vie**.

Au travers de la présentation par les adjointes et adjoints, les conseillers ou conseillères délégués, vous pouvez juger des actions concrètes menées que je copilote avec eux et que parfois je dois harmoniser (mais c'est le juste retour d'une équipe dynamique et ambitieuse pour notre commune).

Toutes les mesures prises et qui continuent d'être prises en matière **de sécurité, de circulation, de stationnement** le sont après concertation et n'ont qu'une finalité : sécuriser, améliorer l'existant. Je constate que la grande majorité d'entre vous joue le jeu et je les en remercie. Par contre, les récalcitrants, qui se trouvent toujours une bonne excuse, seront pénalisés avec discernement, certes, mais sans aucun passe-droit. L'arrivée appréciée de notre A.S.V.P. (Agent de Surveillance de la Voie Publique) et le retour prochain de notre policier municipal nous en donnent les moyens.

Une ambition affichée par tous en début de mandat et que nous poursuivons sans relâche jusqu'à son terme concerne **la solidarité avec nos aînés, l'accompagnement de nos jeunes, l'animation de la vie locale et l'embellissement de notre commune** avec un budget raisonnable et maîtrisé (au prix d'une gestion de plus en plus serrée).

Nous sommes devenus « pilotes » au niveau de la Communauté des Communes pour les actions vis-à-vis de nos aînés. A côté de notre habituel et festif repas des aînés, d'un colis que nous nous efforçons d'être de qualité, nous avons des ateliers animés par les Familles Rurales sur la motricité et la nutrition. Une vaste enquête est en cours pour apprécier les besoins complémentaires souhaités et j'ai en charge le groupe de travail au sein de la CCPM relatif à la mobilité et la sécurité des aînés.

Une importante manifestation - regroupant la vice-Présidente du Département, le Président de la Communauté de Communes, les Maires, les Conseillers Communautaires, les Organismes Sociaux - a fait le point à Poix du Nord le 1er avril sur ces actions en cours. Vous y étiez invités !

La solidarité est aussi présente avec l'hébergement des « Restos du cœur » dans la salle de l'ancienne pharmacie.

Pour nos jeunes, notre engagement est total et au maximum de nos moyens : allocation pour les fournitures scolaires de 42 € par enfant à l'école primaire, gratuité des NAP, tarifs réduits pour notre restaurant scolaire et notre garderie sans oublier notre centre aéré qui sera étendu aux vacances de Toussaint dès cette année et de Pâques en 2018.

Un point essentiel est l'issue favorable des actions conjuguées pour obtenir **la réhabilitation de notre collège**… chaque jour de classe, ce sont 550 enfants ou adolescents qui suivent un enseignement à Poix du Nord et vous comprenez là la conjonction avec le travail de sécurisation.

L'animation de la vie locale est aussi un vrai cheval de bataille.

Nous sommes acteurs directs pour l'organisation de diverses manifestations mais aussi et souvent partenaires de nos associations qui ne cessent de croître (33 associations maintenant dont 6 nouvelles depuis 2014).

L'embellissement de notre cadre de vie, ce sera aussi cette année : OUI aux fleurs, NON aux crottes de chiens !

Bien sûr, nous poursuivrons les efforts entrepris en matière d'entretien, d'embellissement, de fleurissement mais, après une ultime action de prévention, nous ne tolérerons plus les salissures de nos trottoirs, voyettes, chemins… Tout cela a un coût !

Soyons clairs : notre volonté est aussi cette année **de ne pas augmenter les impôts** tout en maintenant nos actions dynamisantes, en supportant le coût de la mise en accessibilité et en maintenant un niveau correct d'investissement. Alors, oui, le maître mot est « économies » partout où cela est possible en y associant notre personnel directement impliqué dans cet objectif.

Voilà les lignes directrices de l'action de toute notre équipe municipale, de notre Centre Communal d'Action Sociale impliqué et dynamique.

Je termine brièvement par les évènements récents relatés par la presse (on parle de Poix du Nord !).

- La cité Fontaine Lecomte et la résidence Europa : des discussions sont engagées avec, d'une part, la Société Immobilière du Grand Hainaut (qui a repris le patrimoine de Val Hainaut) pour une éventuelle extension de la Cité Fontaine Lecomte et, d'autre part, avec l'Avesnoise pour des travaux de rénovation de la résidence Europa… ou peut-être un projet plus ambitieux… J'attends des informations et propositions pour la rentrée de septembre.

- Les constructions illicites : des violations manifestes de la loi malgré des avertissements répétés ne peuvent rester sans sanction. L'action en justice est engagée devant les Tribunaux.

- Le devenir de notre Service des Eaux : la loi nous y contraint. Nous négocions directement son devenir plutôt que d'attendre le transfert automatique à la Communauté de Communes. Un préalable est aussi de recouvrer les factures en retard et les impayés ; cette action est engagée !

- Le stationnement des poids lourds : la place Talma rénovée n'a pas vocation à les accueillir mais la recherche de solutions par la concertation est la voie choisie avec les chauffeurs routiers. Une demande sera faite dans le cadre du futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour la création d'aires de stationnement intercommunales et une étude avance pour une éventuelle aire près de la déchetterie… tout dépendra des coûts… et, pour l'instant, nous essayons de résoudre - le moins mal possible - leur stationnement.

- Le devenir de la place Talma, le fleurissement, l'embellissement de la commune. C'est un plan à 3 ans avec une volonté de respecter l'environnement et l'objectif ambitieux d'un premier label « village fleuri » à terme.

  C'est une action collective qui nécessitera votre implication, j'ai confiance !

Le Maire

Jean-Pierre MAZINGUE

LES FINANCES

Daniel RONCHIN, adjoint aux finances et la commission « finances ».

Notre résultat 2016 reste correct mais au prix d'une gestion serrée et rigoureuse qui ne fera que s'accentuer dans les années à venir. En des termes simples : c'est la période des vaches maigres !

Nous attendons avec impatience et une certaine inquiétude la réforme du financement de nos collectivités locales qui devait intervenir en 2017… et est, pour cause d'élections, reportée en 2018.

Au niveau de la commune, les chiffres clefs de l'année 2016, hors reports, sont les suivants :

Section de Fonctionnement **Dépenses**		
	Réalisé 2016	**Budgétisé 2016**
011 - Charges à caractère général	404 749,19 €	438 247,35 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	675 202,16 €	729 800,00 €
014 - Atténuations de produits	94 588,00 €	94 588,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	235 109,94 €	237 000,00 €
66 - Charges financières	39 272,92 €	42 400,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	1 000,00 €
Fonctionnement - Dépenses - Total	**1 448 922,21 €**	**1 543 035,35 €**

Section de Fonctionnement **Recettes**		
	Réalisé 2016	**Budgétisé 2016**
013 - Atténuation de charges	128 065,79 €	114 000,00 €
70 - Produits de services, du domaine et ventes diverses	52 607,54 €	37 200,00 €
73 - Impôts et taxes	758 766,56 €	730 896,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	682 579,11 €	673 121,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	33 493,52 €	33 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	17 523,85 €	15 000,00 €
Fonctionnement - Recettes - Total	**1 673 036,37 €**	**1 603 217,00 €**

Nous dégageons un **excédent de fonctionnement** de l'exercice de **224 114,16 €** par rapport à un excédent en 2015 de 235 307,90 €.

Ce montant est affecté à la section d'investissement pour :

- rembourser nos emprunts,
- autofinancer une partie de nos travaux.

Cet excédent de fonctionnement stable rassure pour le présent mais inquiète pour l'avenir car les dotations de l'Etat continuent de baisser et la maîtrise des charges est de plus en plus difficile.

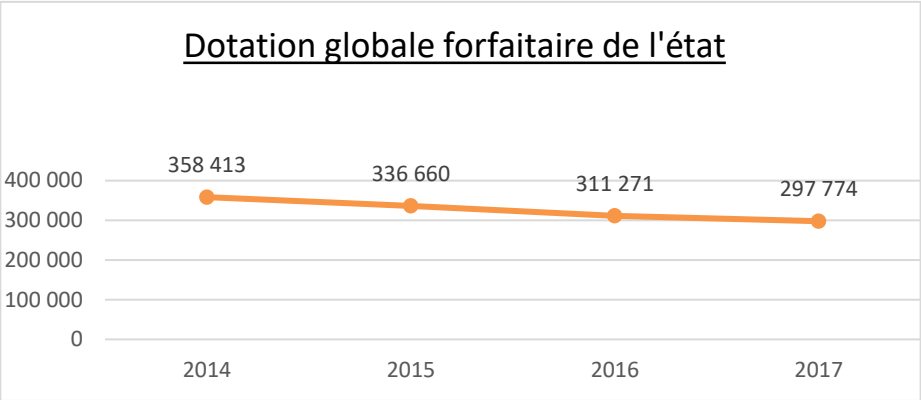

Le plus important poste de dépenses des charges de personnel fait l'objet d'une attention toute particulière avec des non-remplacements ou remplacements partiels de départs à la retraite.

Les principales décisions financières réalisées en 2016 ont été les suivantes :

- Recours à l'emprunt pour le Service des Eaux pour le remplacement des branchements au plomb avant les travaux de voirie — 21 000 €
- Subventions versées aux associations — 28 000 €
- Subvention reçue par la commune au titre des amendes de police pour les radars pédagogiques — 3 000 €
- Décision d'achat du terrain cadastré A2932 (682 M^2) à l'étang — 1 950 €
- Réduction de la redevance versée par le Conseil Régional pour l'occupation de la salle des sports (baisse de 14 € à 7 €/élève)
- Attribution des marchés de voirie aux carrières d'Houdain :
  - Rue du Château — 210 495 €
  - Rue Talma — 64 359 €
- Mise en place d'un prêt relais — 103 000 €
  (dans l'attente du remboursement de la TVA de 50 000 € et du remboursement de la subvention DETR)
- Vente d'un terrain artisanal rue Henri Roland (projet garage automobile) — 19 280 €
- Augmentation des tarifs API (cantine) de 2,49 € à 2,53 €
  (mais maintien du même prix pour les enfants)
- Travaux supplémentaires rue Talma et rue du Château — 26 236 €
- Participation financière de Noréade pour la réfection de la voirie — 60 720 €

Les principales dépenses d'investissement en 2016 ont été :

- Acquisition de matériel pour les salles	8 278 €
- Alarme & vidéosurveillance	9 070 €
- Potences aux 2 entrées de ville	1 880 €
- Panneau d'informations	10 290 €
- Matériel divers	958 €
- Illuminations de Noël	1 718 €
- Radars pédagogiques	4 800 €
- Travaux à la mairie	16 278 €
- Travaux aux écoles	17 007 €
- Travaux au terrain multisports	10 021 €
- Travaux à l'église	10 742 €
- Création et rénovation de trottoirs	21 546 €
- Signalisation & panneaux	10 860 €
- Acquisition de 4 ordinateurs & logiciels	13 144 €
- Elaboration de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)	6 438 €

Les travaux engagés en 2016 (prévus au budget), à payer sur 2017 sont les suivants :

- Travaux de voirie (rue du Château, rue Talma, place Talma)	319 000 €
- Travaux aux écoles (changement fenêtres, portes…)	16 000 €

Au niveau du Service des Eaux :

- Les recettes cumulées sont de	454 769,17 €
- Le total des dépenses est de	378 257,39 €
- Le résultat de gestion ressort à	76 511,78 €
duquel il convient de déduire les restes à réaliser de	15 000,00 €
- **Le solde d'exécution est positif de**	**61 511,78 €**

La réalité « économique » du Service des Eaux doit tenir compte des factures en retard ou impayées pour lesquelles - en concertation avec le comptable du Trésor Public - est engagée une opération de recouvrement.

Les dépenses d'investissement en 2016 ont été les suivantes :

- Remplacement de tuyaux « plomb »	40 276 €
- Réalisation de nouveaux branchements	5 403 €
- Acquisition de matériel	4 855 €

Nos projets 2017 présentés par mon collègue aux travaux seront débattus lors du Conseil Municipal de fin avril.

LES TRAVAUX

Alain CLOEZ, adjoint aux travaux, au Service des Eaux et à la sécurité et la commission « travaux ».

Après 7 mois en 2016 et 4 mois en 2017, s'achève le plus gros chantier du mandat au niveau de nos routes. Un chantier long, difficile, parsemé d'obstacles mais fait avec le souci d'être réussi, durable pour plusieurs décennies.

C'était un assainissement vétuste, inadapté qui est totalement refait par Noréade. C'est une réfection de toute la voirie avec des nouvelles techniques qui se termine, réalisée par la commune.

C'est un moment difficile, pénalisant pour tous les riverains et l'activité mais c'était vraiment indispensable.

Tant moi-même que les services techniques avons tenté, avec les entreprises, de trouver au cas par cas des solutions pour les problèmes particuliers. Tout ne fut pas parfait mais nous avons vraiment fait le mieux possible.

C'est aussi le préliminaire à la réhabilitation future de la place Talma… si les financements et subventions peuvent être trouvés. Là-aussi, nous ferons tout pour y parvenir !

2016 a aussi été une année de plus modestes mais utiles chantiers :

- La sécurisation du City : pose de plaques d'un côté, réalisation d'une clôture de l'autre, mise en place d'un pare-ballons.
- L'éclairage solaire pour la ruelle des Juifs (2 panneaux), la ruelle du percepteur (6 panneaux) et le changement des luminaires au Parc Wallerand (avec financement de la CCPM).
- L'aménagement partiel de l'ancienne pharmacie avec mise en sécurité, restauration du chauffage… indispensable pour répondre aux besoins de nos associations.
- Des travaux de ravalement et de peinture au niveau de l'église et de la salle St Martin.
- Des travaux de rénovation aux écoles : changements de châssis, fenêtres et portes, travaux de peinture, réfection partielle de toiture.
- L'abattage ou l'élagage d'arbres dangereux.
- Des réfections au stade et dans les vestiaires ainsi que la pose d'un pare-ballons au niveau de la tribune.
- A cela, s'ajoutent les travaux d'entretien permanent du cimetière, de nos espaces verts (avec de nouvelles contraintes de désherbage), de nos fils d'eau et bien sûr la surveillance et l'entretien de notre Service des Eaux…. sans oublier l'entretien de toutes nos salles de plus en plus sollicitées.
- Actuellement, nous achevons la mise en place de potences à nos entrées de ville.
- Pour 2017… et dans l'attente de connaître les moyens financiers, nous envisageons :
    - Les travaux de mise en accessibilité de la salle de musique, la salle St Martin, le City, l'église et le cimetière,
    - La création d'un nouveau parking pour l'extension de notre cimetière,
    - L'aménagement d'un local à l'étang avec toilettes aux normes « PMR »,
    - La mise en place d'une nouvelle clôture de protection le long du ruisseau St Georges, rue du Coucou, après les travaux de nettoyage par la brigade bleue de la Communauté de Communes,
    - L'étude d'une aire de stationnement pour les poids lourds.

Nous essayerons au maximum d'utiliser les compétences de notre personnel technique pour ces travaux.

LA SECURITE

Alain CLOEZ, adjoint en charge de la sécurité, de la circulation, du stationnement et la commission « sécurité ».

C'est une année où après réflexion, discussions, nous sommes passés à l'action.

Le tableau ci-après reprend les décisions relatives au plan de circulation et de stationnement (décisions du Conseil Municipal du 22 mars 2017).

Réalisé :	
Rue de la République	Sens unique Places de stationnement délimitées
Rue Keighley	Interdiction de tourner à gauche vers la rue de la République
Rue de la Chasse	1 place de stationnement & 4 places « arrêt minute » face à la zone de livraison à côté de la boulangerie
Rue Pasteur	4 places « arrêt minute »
Place Aimé Joveniaux	5 places supplémentaires dont 1 place « arrêt minute »
Rue de l'église	Passage piétons et poussettes sécurisé face à la mairie
Rue Pasteur	Pose d'un miroir sortie de garage
Rue Henri Roland	Pose d'un miroir face à la rue St Martin
Rue Dondaine	Pose d'un miroir face à la rue des Mouloirs
Rue Henri Roland	Pose d'un radar pédagogique
Rue des Warennes	Pose d'un radar pédagogique
En cours de réalisation :	
Rue de la République	Marquage de places de stationnement face au magasin Stock B Marquage d'une zone de livraison
Parking ex pharmacie	Marquage au sol de places de stationnement
Rue du Château/rue Talma	Création d'un rond-point giratoire avec « céder le passage » et panneau de circulation modifié
Rue des Mouloirs	Marquage au sol pour protection face au cabinet médical

« Arrêt minute » rue Pasteur

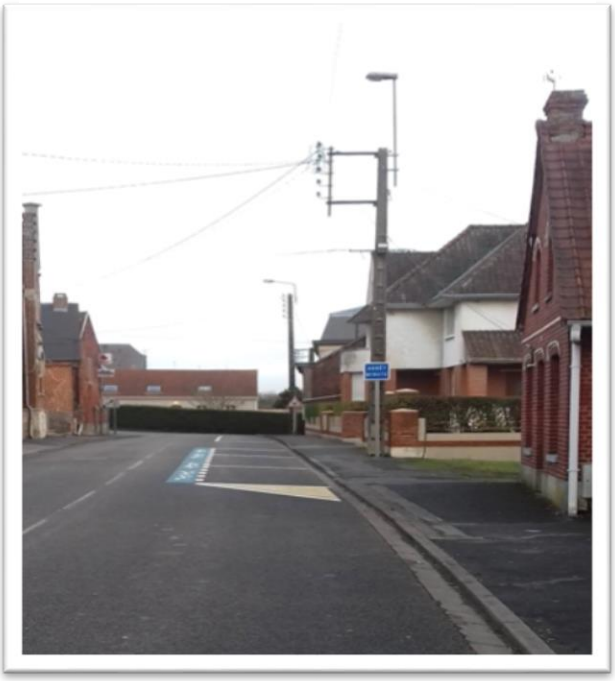

Le futur rond-point rue du Château/rue Talma

Reste à décider :		**Décisions**
Rue du Château	Réalisation de chicanes avec places de stationnement en quinconce pour limiter la vitesse	ok
Rue du Calvaire	Réalisation d'écluses pour limiter la vitesse Marquage de places de stationnement du n° 1 au 9 Stationnement unilatéral côté impair du n° 1 au 9	Réexamen en commission
Rue Henri Roland	Marquage de places de stationnement du n° 40 au 60 Stationnement unilatéral côté impair du n° 40 au 60 STOP carrefour rue St Martin/rue Henri Roland	Réexamen en commission
Rue du Marronnier/Rue Pasteur	Mise en place de « céder le passage » ou « stop » sur la rue Pasteur à l'intersection de la rue du Marronnier	Réexamen en commission (Voir accord Département nécessaire)
Rue de la chasse	Marquage de places de stationnement face au supermarché	ok chevauchantes sur trottoir
Rue Eugène Lefebvre	Marquage de places de stationnement supplémentaires	Réexamen en commission
Rue Notre Dame	Pose d'un miroir sortie des ateliers et sortie vers la rue Keighley	ok
Parvis de l'église	Réservation d'un emplacement pour véhicule funéraire	Vérifier la légalité
Rue Anatole France	Marquage stationnement interdit (peinture jaune)	Réexamen en commission
Rue Notre Dame	Marquage stationnement interdit (peinture jaune)	Ok

C'est donc l'ensemble **du plan de circulation et de stationnement** qui est revu. C'est un dossier lourd, complexe qui a nécessité beaucoup de concertation. Son seul but est d'améliorer l'existant, renforcer la sécurité. Nous l'expérimentons et, en fonction des remarques faites, des observations que nous prendrons en compte, nous tenterons toujours de l'améliorer.

Dés son adoption, nous ferons connaître rue par rue les mesures détaillées.

Mais au-delà de cet effort d'amélioration de la sécurité que nous poursuivrons, c'est le comportement de chacun qui est essentiel.

Nous constatons encore trop d'excès de vitesse, de stationnements dangereux….

Alors, nous ferons respecter la loi et notre policier municipal et notre ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) prendront les mesures adaptées.

URBANISME, CADRE DE VIE, GESTION DES SALLES

Joël DEHOVE, adjoint chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, de la gestion des salles et la commission « urbanisme - cadre de vie »

L'URBANISME

Deux dossiers majeurs sont en cours :

- **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** entre dans sa deuxième phase. Si 2016 a été l'année de « l'état des lieux » au travers un diagnostic complet (présenté à la conférence des Maires en décembre 2016), l'année 2017 est celle de l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable. Nous commençons à prédéfinir les futures zones constructibles qui s'inscrivent dans un schéma global décidé au niveau de la CCPM qui a maintenant cette compétence.

  Dans ce cadre, une consultation et concertation entre les habitants et les conseils municipaux aura lieu au cours du second semestre 2017.

  L'année 2018 sera celle de l'élaboration du plan global intercommunal.

  L'année 2019 verra la mise en place de l'ensemble des documents administratifs et juridiques pour une entrée en vigueur en 2020.

- La modification du **Plan d'Occupation des Sols (POS)** pour l'extension du cimetière et la création du nouveau parking.

  Notre Plan d'Occupation des Sols continue de s'appliquer jusqu'à la mise en place du futur PLUI en 2020 mais, pendant cette phase de transition, c'est la CCPM qui a le pouvoir de délibération….. période un peu compliquée, il faut en convenir !

  Concrètement, nous devons étendre notre cimetière et en profitons pour mettre le parking du même côté et réaliser la mise en accessibilité obligatoire à partir du terrain, propriété de la commune, jouxtant le cimetière actuel.

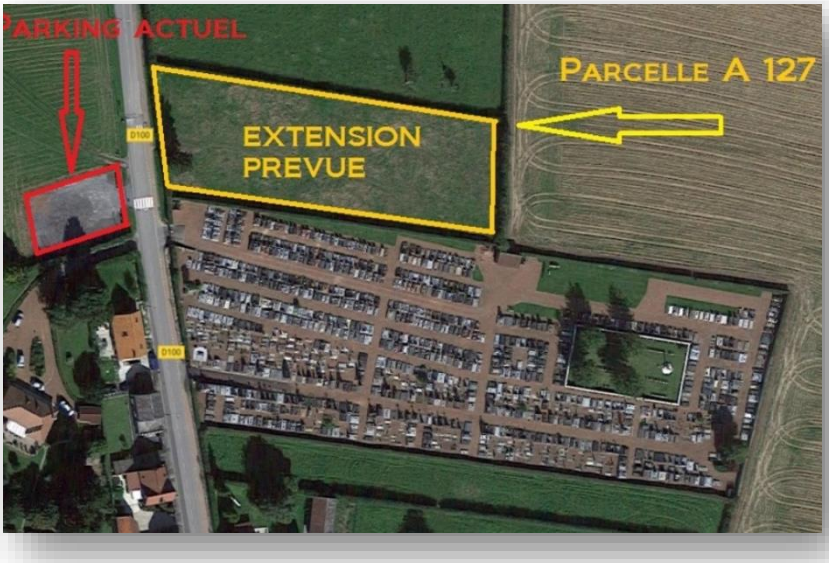

Ce terrain étant en zone agricole, il fallait en modifier la classification, ce qui a nécessité une enquête publique ayant abouti à un avis favorable sans réserve, ni recommandation. L'assemblée plénière de la Communauté de Communes du 28 février 2017 a validé ce projet à l'unanimité.

Compte-tenu des délais administratifs et des délais d'obtention du permis de construire, nos pouvons raisonnablement espérer un début des travaux à l'automne.

- A côté de ces dossiers lourds, constructions et travaux se poursuivent à Poix du Nord : 6 permis de construire acceptés en 2016, 30 déclarations préalables de travaux. C'est positif !

  Ma permanence vous accueille chaque samedi de 9 à 10 heures.

LES COMMEMORATIONS

Nos commémorations 2016 ont connu un éclat particulier et surtout une participation importante de nos associations, nos écoles et de vous, Mesdames et Messieurs, ce qui est essentiel dans le cadre de notre devoir de mémoire.

Depuis notre flash infos d'octobre qui les évoquait, la cérémonie du 11 Novembre a connu la même fervente et respectueuse participation qui m'a permis d'évoquer l'importance du souvenir et la signification de la minute de silence.

Nous espérons vous retrouver nombreux en 2017 pour nos commémorations qui débuteront le 1er mai avec la mise à l'honneur des médaillés du travail.

LE CADRE DE VIE

C'est un travail d'équipe que nous menons avec mes collègues adjoints à l'animation de la vie locale et aux travaux pour l'embellissement de notre ville…. sous le regard attentif et vigilant de notre Maire !

Nous avons eu une très belle et intéressante réunion des jardins amateurs le 5 mars avec plus de 40 participants et toujours les judicieux conseils de Monsieur LASSELIN, notre conférencier.

Dans la continuité de cette matinée, nous venons avec le Maire, les collègues concernés et les services techniques de recevoir le 29 mars la responsable des villes et villages fleuris pour étudier les conditions d'accéder à ce label.

NOS SALLES

Nos salles constituent aussi un support de la vie locale tant pour nos associations que les particuliers. Notre salle des fêtes, équipée d'un nouvel éclairage, d'une nouvelle sonorisation, a été mise 37 fois à la disposition des associations et la salle Joséphine Bataille 38 fois en plus des locations aux particuliers.

Le développement de nos associations nous amène aussi à mettre à leur disposition la salle de musique, le sous-sol de la salle Joséphine Bataille et ponctuellement celle du centre (ancienne pharmacie).

NOS ECOLES, NOTRE VIE SOCIALE ET LA SOLIDARITE

Ludivine JOVENIAUX, adjointe à la vie scolaire, aux affaires familiales avec la commission des affaires sociales et le CCAS.

LA VIE SCOLAIRE

Notre école est l'une de nos priorités et nous sommes particulièrement sensibles à la qualité d'accueil et au bien-être de nos enfants.

- **Nos écoles**

  Notre groupe scolaire accueille 270 élèves répartis dans 11 classes.

Les élèves bénéficient d'une salle informatique, d'une garderie, d'une bibliothèque, d'un restaurant-scolaire et d'un dortoir. Ce dortoir est composé de 40 lits intégralement changés sur ces 2 dernières années et la surveillance est assurée par nos ATSEM (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles).

En février 2017, s'est déroulée une formation **« prévention routière »** auprès des enfants des cycles « 2 & 3 » animée par Sébastien PRESSOIR des C.R.S. de Lambersart, très appréciée.

Y ont été abordés les thèmes :

- Les dangers à la ville : virages, sommets de côte…
- Le passage-piétons, la ceinture de sécurité en voiture, le transport sécurisé dans un autobus,
- Le piéton/vélo : vocabulaire/organes de sécurité du vélo et la famille des panneaux.

Courant mai/juin, la mise en situation de cette formation s'effectuera au « City ».

- **Notre cantine**

Notre restaurant scolaire accueille en moyenne 80 enfants/jour avec parfois des « pics » allant jusqu'à 112 enfants (décembre 2016).

Le service apporte aux enfants une nourriture équilibrée. Les repas sont préparés et livrés en livraison froide, notre responsable de cuisine remet en température et veille à la bonne pratique des procédures alimentaires et d'hygiène. Le service à table et la surveillance sont assurés par les agents communaux intervenant dans les écoles.

En juillet, nous avons questionné les parents et enfants afin d'évaluer le degré de satisfaction de chacun et de connaître la situation de ce service de restauration. Le questionnaire s'est appuyé essentiellement sur la qualité, la quantité, la variété, l'information et sur l'environnement.

58 familles ont répondu, soit un taux de participation de 72 %, avec un taux de satisfaction très élevé (Le bilan reste à la disposition des familles souhaitant le consulter).

- **Notre garderie**

Notre garderie est un lieu d'accueil avant et après la classe, elle est assurée par nos ATSEM : tous les après-midis un petit goûter est offert aux enfants, ceux-ci se détendent en attendant leurs parents avec des jeux et activités manuelles qui leur sont proposés.

- **Nos traditions**

Lors de la fête des écoles, nous récompensons les élèves de CM2 pour leur passage au collège en leur offrant le traditionnel dictionnaire.

Nous apportons aussi une petite note de magie au moment des fêtes comme la venue de « St Nicolas » accompagné pour la première fois de « MIMI », l'âne qui a fait la joie des enfants et en leur offrant de jolis livres. De même, le « Père Noël » a distribué friandises et coquilles à tous les enfants et à nos collégiens de Poix du Nord.

- **Nos NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)**

  Depuis la création de ce dispositif en 2014, suite à la refonte des rythmes scolaires par l'Education Nationale, nous constatons une fréquentation moyenne de 150 enfants/jour encadrés par 10 intervenants (actuellement, nous accueillons 175 enfants/jour avec 12 intervenants).

  Deux « portes ouvertes » ont eu lieu en juin 2016 pour les familles. Elles ont pu rencontrer les intervenants, assister aux diverses démonstrations et s'informer sur toute l'organisation et le fonctionnement de ce dispositif. Ces portes ouvertes seront renouvelées cette année.

  Je remercie toute l'équipe des NAP pour le formidable travail effectué.

  C'est un dispositif dont nous aimerions maintenir la gratuité…. Mais là-encore, nous sommes tributaires des décisions de l'Etat. Le prix de revient par enfant est d'environ 230 € pour l'année avec 130 € d'aides cumulées (fonds d'amorçage, fonds de solidarité, CAF), la charge nette pour la commune ressort donc à environ 100 €/enfant.

- **Un projet de jeux aux écoles**

  Les temps de récréation sont des moments préférés de nos enfants. Nous voulons rendre ces temps agréables et ludiques.
  Un joli projet de jeux va rapidement se réaliser et nous ne manquerons pas de le développer chaque année.

LA VIE SOCIALE ET LA SOLIDARITE

- **Les consultations des nourrissons :** La PMI (Protection Maternelle Infantile) de Le Quesnoy a pu reprendre courant juin 2016 avec les consultations des nourrissons après la restauration et le réaménagement de la salle St Martin le 1er et 3ème lundi de chaque mois.

- **La suite du forum « Bien vivre sa retraite »** : le forum qui avait connu un vif succès a débouché sur des ateliers ciblés organisés à Poix du Nord par la CCPM et animés par l'association « S.I.E.L. BLEU » (Sport, Initiative Et Loisirs).
  Ces ateliers se sont déroulés sur notre commune de septembre à décembre, une nouvelle session se déroule actuellement (les inscriptions sont encore possibles, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie).

- **Les restos du cœur** accueillis maintenant à Poix du Nord sont gérés par M. LIMELETTE avec une équipe de 24 bénévoles.
  La campagne d'hiver a commencé le 22/11/2016 et s'est terminée le dimanche 12/03/2017 (Poix du Nord représente 77 % de personnes bénéficiaires de cette campagne d'hiver).
  La distribution alimentaire n'est plus la seule priorité des restos du cœur, il y a aussi l'aide à la personne, l'écoute des personnes accueillies et l'orientation vers d'autres structures (accès à la justice, vacances, microcrédit…).
  La campagne d'été a débuté le lundi 13 mars 2017.

- **Le colis des Aînés :** Le colis des aînés est offert par la Municipalité et le CCAS. C'est une belle occasion de rencontres et d'échanges.
  346 colis ont été confectionnés et distribués au domicile des aînés et 9 paniers garnis ont été remis aux bénéficiaires placés dans les structures d'hébergement.
  Nous mettons un point d'honneur sur la qualité des produits qui sont sélectionnés chez nos commerçants locaux.

- **Le plan canicule et grand froid :** Ce plan est un dispositif de prévention des risques lors des périodes de fortes chaleurs ou de grand froid. Il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

  Chaque année, dans le colis de nos aînés, vous retrouvez le dépliant d'information ainsi qu'une demande d'inscription (n'hésitez pas à vous inscrire ou à faire inscrire vos proches).

  En août, une alerte canicule a été déclenchée par le Préfet : avec les membres de l'amicale des pompiers, nous mettons rapidement le dispositif en place et visitons nos aînés (l'amicale des sapeurs pompiers, le Maire et moi-même).

- **Ma ville se ligue contre le cancer :** Nous avons aussi relayé cette opération (banderole, affiches).

ANIMATION DE LA VIE LOCALE, CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

Séverine DELOBELLE, adjointe à l'animation de la vie locale, la culture, la jeunesse et les sports, et la commission « culture, jeunesse et sports ».
D'abord, une rapide rétrospective des manifestations de l'année 2016 et qui pourront toujours être aussi festives en 2017 !

- **Février 2016** : carnaval des Chica's Dance dans les rues avec au final Monsieur Carnaval brûlé sur la place pour chasser l'hiver….
- **A Pâques**, les enfants ont été nombreux à participer à la chasse aux œufs au parc Auguste Wallerand. Ils ont tous été récompensés et nous avons eu deux gagnants pour l'œuf et la poule.
- **Week-end du 8 Mai 2016** : « Poix fête sa libération », manifestation organisée par l'association « NUTS » : campement militaire, défilé de chars et voitures d'époque, concert sur des musiques des années 50, bal en costumes des années 40.

En juin : l'association des Sociétés Podéennes et la municipalité ont célébré les feux de la St Jean au parc Wallerand

- **Cet été**, ont eu lieu les **traditionnels jeux du 14 juillet** avec tirs à la carabine, concours de pétanque, jeux pour enfants… clôturés par le lâcher de ballons, place Talma. Les ballons sont arrivés, cette année, dans le département de la Loire (près de St Etienne) et les enfants dont les cartes sont revenues ont été récompensés d'un ticket de 3 places de cinéma offert par la Municipalité.

- Nous avons pu arpenter les rues de Poix du Nord lors de **la retraite aux flambeaux** (défilé du plus beau char et prestation des majorettes des Chica's Dance) qui s'est terminée par **un lâcher de lanternes célestes** au stade Fernand Masse.
- **Le 17 juillet 2016** : **spectacle « 100 % soleil** » à la salle de fêtes suivi du **feu d'artifice** sur le thème « Stars Wars » au stade Fernand Masse.
- **En octobre :** le **repas des aînés** a rassemblé 191 personnes sur le thème « guinguette ». A cette occasion, chaque couple ou personne seule a été pris en photo, celle-ci a été remise lors de la distribution du colis de Noël (rappel de l'âge pour participer au repas des aînés : 66 ans)

  Nous avons célébré les **noces d'or** de M. & Mme GAILLET et mis à l'honneur la doyenne et le doyen de l'assemblée, Madame Marcelle LESNE et Monsieur Gilbert VINOIS.

  Deux couples ont été mis à l'honneur à leur domicile pour **leurs noces de diamant** M. & Mme STIEVENARD et M. & Mme MASSE.
  Nous rappelons aux couples qui ne se sont pas mariés à Poix du Nord et qui fêteront en 2017 leur 50 ou 60 ans de mariage de se faire inscrire en Mairie avant le 01/08/2017.
- **Fin octobre : « Halloween »** concours de citrouilles décorées et géantes organisé par les Chica's Dance (la plus grosse citrouille pesait 128 Kg 300).

CONCOURS DE CITROUILLES

- **En novembre 2016 :** la ville de Poix du Nord a répondu « présente » avec la mobilisation des associations podéennes pour les 30 ans du **Téléthon**, évènement qui s'est déroulé à la salle des sports avec toutes sortes d'activités : jeux gonflables pour les enfants, animations diverses, démonstrations sportives, danses, marche….
  Grâce à cette mobilisation générale**, 2 653 €** ont été récoltés et remis fin janvier 2017.

En 2016, de nouvelles associations ont vu le jour ou d'autres se sont émancipées avec de nouvelles manifestations :

. les jeux de société pour « l'Improvis Band Podéens » en « jeux podéens »,
. le bal country et le jumelage avec d'autres clubs de Country,
. le « Beaujolais nouveau » célébré par le Comité de Jumelage Burgbrohl/Poix du Nord,
. la création de l'association des Amis de l'école qui organise des ateliers récréatifs pour enfants et des animations (brocante en salle d'articles de puériculture, troc jardin…), et qui a offert des livres aux écoles,
. La chorale qui s'associe aux enfants des écoles et du collège pour donner de magnifiques concerts.

Toutes ces manifestations s'additionnent à celles plus traditionnelles, toujours appréciées comme les lotos, les concours et tournois de pétanque, de foot, les brocantes, les repas dansants, le marché de Noël des aînés par le club « amitiés et loisirs » et aussi toutes les associations sportives à qui nous souhaitons de belles victoires en 2017… après une mémorable aventure du club de foot en coupe de France et l'accession des deux équipes de tennis de table au niveau départemental.

Nous ne pouvons pas tout énumérer et nous n'avons pas assez de photos mais je souhaite longue vie à toutes les associations de Poix du Nord et un bel avenir pour 2017 et de nombreuses manifestations !

L'école de musique a redémarré en 2015 au sein de l'harmonie municipale avec le soutien de la commune. Après une première année au cours de laquelle furent accueillis 10 élèves, notre école de musique compte maintenant 38 élèves dont 10 commencent l'apprentissage d'un instrument de musique. On attend avec impatience les prochains concerts de l'harmonie mais aussi les concerts de la chorale auxquels les enfants de l'école de musique participeront sans doute…

La CCPM nous a soutenus pour l'organisation de la fête de la St Patrick, mais aussi par l'opération « bibliothèques en fête » et a financé, via le Fonds d'Actions Culturelles, le spectacle de Noël des enfants.

Quant à nos illuminations de Noël, elles continuent de progresser avec chaque année des ajouts dans le cadre d'une unité de décoration revue en début de mandat.

Le fleurissement est, pour nous, un élément essentiel contribuant au cadre de vie. Nous le poursuivrons en veillant, avec mon collègue Alain CLOEZ, à une qualité de suivi de l'entretien.
Ce fleurissement s'intègre dans le cadre global de l'embellissement de la commune en collaboration avec la responsable des Villes et Villages Fleuris … le jury passera cette année pour nous conseiller... avant de peut-être concourir d'ici deux ans.

LES MISSIONS DE NOS CONSEILLERS DELEGUES

- **Jean-Léon NOISETTE - Conseiller délégué au Centre Aéré**
  . Est l'élu référent depuis 9 ans,
  . Assure le lien entre la CCPM, le centre aéré et la commune,
  . participe à de nombreuses réunions d'organisation à la CCPM,
  . est à l'écoute des besoins du centre aéré pour répondre dans l'urgence à leurs demandes (matériel, main d'œuvre avec les agents techniques de la commune…),
  . participe au recrutement des animateurs.

  Rappelons que, pour la première fois, il y aura une ouverture du centre aéré aux vacances de Toussaint 2017 (une semaine) ; l'agrément de la CAF a été donné pour 60 enfants (24 enfants de moins de 6 ans, 36 enfants de 7 à 17 ans)

- **Geoffrey PAUL - Conseiller délégué aux nouvelles technologies et en charge du Plan de Sauvegarde Communal**

  Les missions de Geoffrey s'articulent autour de deux axes particulièrement importants :

  - La prévention au travers la mise en place et la gestion du P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde) et P.P.M.S. (Plan particulier de mise en sûreté)

    PCS : ce plan est obligatoire au niveau de notre commune, il consiste à prévoir les réponses adaptées en cas d'une catastrophe importante au si bien naturelle que technologique.

    PPMS :il s'adresse plus particulièrement aux écoles et à nos activités périscolaires, il s'agit de prévoir les mesures à prendre en cas de survenance d'un incident ou accident majeur. Trois exercices sont réalisés chaque année en simulant par exemple le confinement ou l'évacuation…

  - La communication tant au travers des supports papiers (le bulletin municipal, le flash infos, les cartes de vœux …) que via le panneau d'informations ou de notre site informatique (celui-ci est mis à jour de manière hebdomadaire). Notre site a reçu près de 5 000 visites.

- **Roxane GHYS - Conseillère Communautaire - Membre de 2 commissions à la CCPM Conseillère déléguée**

  A côté de la participation avec le Maire aux séances de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, Roxane participe à deux commissions et assure une liaison avec le Maire et les adjoints permettant la réalisation de manifestations organisées à Poix du Nord et financées par la CCPM (citons la fête de la St Patrick avec le bal folk, le spectacle de Noël pour les enfants, les conteurs en campagne...).

  Elle relaie auprès de la commune les activités comme les accueils de loisirs (14 jeunes podéens viennent de participer au séjour au ski) ou les activités des relais d'assistants maternels (RAM).

- **Maryse CARLIER - Conseillère déléguée auprès du Maire pour des missions à caractère administratif**

  En collaboration directe avec le Maire, elle a en charge la réalisation des tous les procès-verbaux du Conseil Municipal et du CCAS avec une volonté d'informations la plus complète possible.

D'autre part, elle assure des missions ponctuelles au niveau administratif et toute la frappe du présent bulletin municipal !